



ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DE PLATEFORMES DE SERVICES COORDONNÉS

CONTEXTE :

Les plateformes de services coordonnés s'inscrivent dans la dynamique de la transformation de l'offre médico-sociale. Elles constituent un défi culturel et organisationnel.

DESCRIPTION :

L'organisation en plateforme de services reste aujourd'hui émergente et largement théorique. Pour autant, s'inscrire dans ce mode de fonctionnement relève d'un cheminement long et complexe, car il s'agit :

- De faire confiance aux potentialités des personnes en situation de handicap;
- De regrouper des établissements et services autrefois distincts; dans le cadre d'une gouvernance partagée;
- De faire intégrer des pratiques professionnelles et managériales plus horizontales;
- De construire un réseau dense de partenaires (spécialisés et de droit commun) pour répondre au projet de vie des personnes accompagnées.

OBJECTIFS :

- **Intégrer les principes fondamentaux de la transformation de l'offre et les concepts essentiels des plateformes de services coordonnés :** autodétermination, dispositif intégré, guichet unique de proximité, subsidiarité et inclusion, pôles thématiques, assistant projet de vie, entrée évaluative, fonctions appui-ressources, mutualisation de moyens internes et externes, coordination de parcours...
- **Procéder par étapes dans le processus de conversion vers une plateforme de services coordonnés;**
- **Autopositionner** son entité par un diagnostic de maturité.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Projection Powerpoint;
- Alternance de groupes de travail et de séquences de formations; retours d'expériences;
- Autopositionnement de l'ANAP.
- Distribution de supports issus de références validées.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

- Questionnaire d'autoévaluation avant et après l'intervention.
- Questionnaire d'impact trois mois après la formation.

PUBLIC CONCERNE :

- Administrateurs, directeurs, cadres intermédiaires, collaborateurs du secteur médico-social.

LES INTERVENANTS :

- Directeurs d'ESMS diplômés.

INFORMATIONS :



Forfait inter : 1300 € / 3 jours/ 18 heures dans nos locaux à Paris.



8 personnes maximum.



Formation en intra ou accompagnement en comité de pilotage : nous consulter.

BELA AUDIT FORMATION. 10, rue des Rigoles. 75020 Paris

CONTACT : Tél. : 06 64 10 96 07

belaauditformation@gmail.com

SIREN : 995393915. **APE :** 70.22Z



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap. Nous invitons les futurs participants concernés à prendre contact avec nos services avant le début de la formation afin d'évaluer les besoins spécifiques et d'organiser les adaptations nécessaires pour garantir une expérience complète et inclusive.